MAIRIE DE MONTHOU-SUR-BIÈVRE

entre Touraine et Sologne

La gazette Montholienne

N°3 OCTOBRE 2015

L'édito p.1
Infos légales
Synthèse des décisions du Conseil Municipal p.2
Nos enfants p.3
La vie associative p.4
Coup de projecteur p.5
Fêtes et Expos p.6
La recette de saison
Cérémonies et festivités
Les travaux p.7
Dates à retenir p.8
Nos Pompiers
Le quiz
La correspondance

L'édito de la rédaction

Chers Amis,

Le 3ème numéro de la Gazette Montholienne vient d'être déposé dans vos boites à lettres, aussi nous avons pensé que le moment était venu de prendre du recul et faire le point sur ces 3 parutions.

Pour rappel, ce support est destiné à vous informer des principaux évènements survenus au cours du dernier trimestre dans notre commune ou à venir.

C'est aussi un relais entre la Municipalité et les Montholiens pour vous communiquer les principales décisions prises lors des conseils municipaux.

Enfin c'est l'occasion de mettre en évidence des artisans, des figures marquantes, des activités, des informations ayant trait à la sécurité, à la légalité, au domaine social ou culturel.

Le format choisi nous permet de regrouper d'avantage d'articles et de donner à cette publication un caractère de référence prédisposant au classement autre que vertical, mais sachez que vous pouvez aussi la retrouver archivée sur le site de la Mairie.

Nous avons reçu un certain nombre de réponses au quiz, réponses qui trouverons très prochainement récompense après tirage au sort.

Nous souhaiterions échanger avec vous sur le contenu de la Gazette, vous avez certainement des idées, des critiques, des infos ou des photos à nous faire passer, des articles sur la vie de la commune, son passé, ses habitants, etc…

Nous mettons à votre disposition la boite à lettre de la mairie, le site officiel ''www.monthou-sur-bievre.fr'' rubrique municipalité puis contact mairie: 02 54 44 03 51 ou l'adresse mail '' mairie-monthousurbievre@wanadoo.fr ''.

Merci pour votre participation - L'équipe de rédaction

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Région Centre-Val de Loire

Les **élections régionales** auront lieu les 6 et 13 décembre

Recensement militaire (ou recensement citoyen) • Tout Français doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie .
Nécessaire pour la journée d'appel citoyen, la présentation aux examens de la fonction publique et le permis de conduire avant 25 ans

La **carte nationale d'identité** (carte plastifiée) délivrée entre le 02/01/2004 et le 31/12/2013 voit sa période de validité prolongée de 5 ans à compter du 01/01/2014. Elle passe donc de 10 à 15 ans. Cette mesure n'est valable que pour les personnes majeures et ne concerne pas les personnes mineures (validité 10 ans). Cette prolongation est automatique et ne nécessite aucune démarche du titulaire.
Attention ! en cas de voyage à l'étranger, certains pays n'acceptent pas cette prorogation.

Séance du 11 mai :

Convention de mise à disposition de services municipaux pour l'exercice de compétences communautaires, avenant aux conventions pour les exercices 2015-2020. L'évolution du domaine d'intervention nécessite un ajustement et l'ajout d'annexes ne remettant pas en cause la convention type de 2013. Les annexes sont approuvées.

Convention entre la Commune et le service commun mis en place par AGGLOPOLYS pour l'instruction des autorisations d'urbanisme. A compter du 1/7/2015 la commune ne disposera plus des services de l'ETAT, à titre gracieux, pour l'instruction des ADS. La Mairie assurera les formalités obligatoires et le Maire signera les actes.

Le Conseil approuve cette convention ainsi que les modalités de prise en charge financière.

Attribution du marché de maitrise d'ouvrage déléguée pour la construction de l'école maternelle à la SEM 3Vals aménagement pour un rémunération fixée à 36000€TTC.

Ecole maternelle : demande de subvention dans le cadre de la DETR(1) pour un financement de 93900€

: demande de subvention dans le cadre de la DSR (2) pour un financement de 50000€

: demande de subvention au titre de réserve parlementaire pour un financement de 10000€

Désaffiliation de la C. d'agglomération de Blois et du CIAS du Blaisois au Centre de Gestion de Loir et Cher .

La commune ayant moins de 350 agents territoriaux est affiliée obligatoirement au Centre de Gestion et doit prendre position sur le souhait exprimé résultant d'une dynamique de mutualisation avec la ville de Blois.

Le Conseil se prononce favorablement par 7voix pour et 8 abstentions.

Animation du 14 juillet : reconduction de la disco mobile SARROLA pour une vacation rémunérée 350€.

Indemnité de gardiennage de l'église pour un gardien n'habitant pas la commune fixée à 119,55€

AGGLOPOLYS :Mise en œuvre d'un pacte financier et fiscal 2015-2019—répartition des prélèvements et attributions du FPIC (3)2015—répartition de la dotation de solidarité communautaire 2015.

Le conseil acte ce plan garantissant le non recours à des hausses de fiscalité sur les ménages, le maintien d'un montant de dotation de solidarité reversé aux communes identique à 2014, la conservation par AGGLOPOLYS de toute augmentation future du montant net du FPIC dont bénéficierait l'ensemble intercommunal par rapport au niveau 2014.

Séance du 25 juin :

Le Conseil municipal décide d'amortir en 1 annuité les frais relatifs à la ***numérisation du cadastre*** soit 633.23€.

Fixation des tarifs du repas du 14 juillet établis à 11€ /adulte extérieur et 8€ pour les moins de 12 ans.

Désignation de deux délégués pour l'inventaire du matériel scolaire dans le cadre de la dissolution du RPI(4)

Les délégués seront M. Darnis et A. Arcourt.

Questions diverses sur les vitesses excessives constatées et la création d'une ludothèque.

Séance du 27 aout :

Aménagement de la rue St Marc , travaux évalués à 59454€, Maitre d'œuvre ECMO 4400€, assistance technique maitre d'ouvrage 550€, géomètre 1260€

Ecole maternelle, mission de coordination SPSécurité attribuée AB coordination pour 1692,60€ TTC

Mission de contrôle technique attribuée à ent SOCOTEC pour un montant de 5875€ TTC

Mission de géomètre attribuée à GEOTEC pour un montant de 1790€ TTC

Présentation de l'avant projet sommaire pour un coût global estimé à 559957€ TTC.

Préfinancement à taux 0 du FCTVA (5) :la Commune étant éligible ,le conseil autorise la Maire à souscrire un emprunt de 12800€ avec une durée d'amortissement de 27 mois auprès de la caisse des dépôts et consignations.

Confirmation de la décision de dissolution du SIVOS avec effet au 1/9/2016 à la demande de la Préfecture.

Bien que contraire au vote initial mais étant donné les engagements pris, le Conseil confirme la décision.

Séance du 21 septembre :

Délibération octroyant la disponibilité de la salle des fêtes à l'association Corinadance pour un loyer annuel de 250€, à raison d'un cours de 2h00 par semaine en période scolaire. Réduction de 40€ sur les inscriptions pour les Montholiens.

Organisation des accueils de loisirs périscolaires après dissolution du SIVOS (6): **le** syndicat disparu, chaque commune de par son importance ne peut prétendre à la PSCEJ (7).

L'accueil de loisirs (ALP) continuera néanmoins sa mission sous sa forme actuelle, aussi la CAF propose un montage identique à 2015 avec versement de la PSCEJ à une commune pivot (à désigner) qui ventilera entre les communes en fonction de la fréquentation. Le Conseil approuve cette proposition.

Exonération de fiscalité locale directe : reconduction des abattements et exonérations antérieurs

Approbation de l'avant projet définitif de l'école maternelle : présenté par le cabinet BDH architectes pour un montant global de 560000€ l'A.P. est approuvé . La phase projet peut être engagée.

(1) Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (2) Dotation de Solidarité Rurale (3) Fonds National de Péréquation des Ressources Intercommunales (4) Regroupement Pédagogique Intercommunal (5) Fonds de Compensation TVA (6) Syndicat Intercommunal à VOcation Scolaire (7) Prestation de Service Contrat Enfance Jeunesse

La traditionnelle brocante de septembre organisée par l'A.S.L.M. le dimanche 6 a tenu ses promesses en réunissant le beau temps, de très nombreux chineurs venus chercher fortune auprès d'environ 200 exposants et une magnifique exposition d'oiseaux dans la salle des fêtes.

17 octobre 2015

Salle des fêtes
Soirée dansante

Des années 80 à nos jours

Apéritif
Entrée
Coq au cidre
Dessert
Café

23€

Menu enfant–12ans
10€

Réservation
Chez Blanche
02 54 44 08 20
Avant le 10 octobre
Règlement à la réservation

L'été au service jeunesse de Les Montils, Candé sur Beuvron et Monthou sur Bièvre a été dense. Du côté des petits à l'accueil de loisirs (3-11 ans), ils ont pu au fil des jours faire pleins d'activités, jouer entre copains, aller à la piscine, aller dans des parcs de jeux, partir en camping à vélo, dormir au centre, … et proposer un spectacle à la hauteur de leurs talents.
Du côté des grands (12-17 ans), le nouveau local des jeunes prend forme (décoration, création de meubles…) : un programme bien chargé entre sorties et soirées, le tout rythmé par des séjours (du surf dans les Landes, du vélo à Beaugency et du radeau sur La Loire entre Blois et Limeray)

VACANCES D'AUTOMNE du lundi 19 octobre au vendredi 30 octobre 2015 :

-les inscriptions sont ouvertes. Nous accueillons les enfants de 3 à 11 ans au centre de loisirs de 7h30 à 18h et les jeunes de 11 ans à 17 ans de 14h à 18h.
-Les accueils se font aux Montils.

N'hésitez pas à aller sur le site internet (lesmontils.iloise.net) pour connaître toutes les modalités et les contacts pour nous joindre.

Karine Letoux.

Jobs jeunes été 2015

Quentin, Cassandra, Romain, Julien, Hugo (absent sur la photo) ont nettoyé, peint, rangé et bricolé sous la houlette des employés municipaux Sylvain et Stéphanie, tout au long de cette semaine de juillet

Remise de dictionnaires à Candé

Après une année scolaire bien remplie, les enfants de Monthou scolarisés à Candé et futurs collégiens ont reçu de la part de la Municipalité un dictionnaire didactique en français et un dictionnaire d'anglais.
Andy,Thomas, Rémi, Léa, Jade, Arnaud, Clara, Kennan, Alexis, Joséphine, Emma, Romain accompagnés par M. DARNIS

Les Bécanniers Moto Club

Créé en janvier 2007, cette association a vu le jour grâce à Jean-Louis ARCOURT, Alain MIGEON et Harold YVON. Ils avaient la même passion « LA MOTO » et ils voulaient la faire partager autour d'eux.

Dés le départ une vingtaine de motards participent, tous avec obligatoirement un équipement complet et conforme à la sécurité ainsi qu'un permis et une assurance à jour pour un bolide de 125cc au minimun.

La sécurité est une règle essentielle, aussi lors des balades en groupe, il y a toujours un ouvreur et un fermeur .

Le bureau actuel est constitué de:
Président : Alain MIGEON, Vice-président Pascal GUIGUE, Secrétaire Jean-Noël DESMAY, Vice-secrétaire James DUCOUTUMANY, et le Trésorier Harold YVON.

La cotisation d'adhésion est fixée pour 2015 à 15 €uros.

Les bécanniers prévoient en général 6 à 7 sorties à l'année dont une qui se déroule sur 3 jours dans le CANTAL le week end du Lundi de Pentecôte.
Les autres randonnées ont lieu dans notre région (Saumur, Château de Guédelon, en Sologne etc...)

Ces motards participent au TELETHON (1er week-end de décembre le samedi) en offrant à ceux qui le souhaitent un baptême de moto au départ de la Salle Bel Air des Montils.

Pour que l'association puisse vivre, les adhérents organisent et tiennent la buvette lors du week end des portes ouvertes de la société BORDAS (1er week end de juin) et organisent vers le mois de mars, sur inscription, une soirée Bal des motards ouverte à tous avec un dîner dansant , le repas est servi par eux-mêmes.
En 2013 le thème était soirée Paëlla (environ 130 personnes) et en 2014 choucroute (environ 170 personnes).
Que nous réserve-t-il pour l'année 2016 ?
Le Club participe financièrement pour chaque sortie et les motards font en fonction de leur trésorerie.

Amis motards, vous qui appréciez les balades sans prise de tête et avez la passion des bécanes, venez nous rejoindre, nous vous promettons une belle convivialité sans prise de risques ni obligations.

Rédactrice K. Troispoux

Contact : Alain Migeon
02.54.44.08.20
06.82.60.79.56

Jack Gauthier, fils d'un agriculteur et d'une institutrice, est né en 1949 à Lorges dans le Loir-et-Cher et a commencé son apprentissage en menuiserie à l'âge de 14 ans.

A 15 ans, victime d'un accident de travail, il est défiguré du côté gauche et à 25 ans, il perd définitivement la vue du côté droit suite à un nouvel accident de travail chez les Frères Crosnier à Blois où il travaille comme menuisier.

Déclaré inapte au travail (dans la menuiserie), il exerce une série de boulots différents : d'abord à l'école à Paris puis aux Matériaux Mirgain-Trihoreau à Blois, dans l'administratif des transports routiers et finalement à la trésorerie de l'hôpital de Blois où il facture et encaisse les soins externes. Il passe même un CAP de comptable au Lycée Dessaignes qui lui permettra plus tard de gérer correctement son entreprise.

Au début de l'année 1979, Jack décide qu'il est temps pour lui de se lancer dans de nouvelles activités et il crée sa propre entreprise de menuiserie.
Tout nouvel habitant des Montils, il lui faut trouver un local, un financement et des clients.
Pour le local, ce sera à Monthou sur Bièvre, où avec le soutien de la famille Lasnier qui accepte de lui louer les locaux précédemment occupés par les grands-parents Bisson.
La famille Boucher des Montils lui confie ses premiers chantiers et il lui parait facile de s'intégrer à la commune de Monthou sur Bièvre où il rencontre des gens sympathiques.

Quatre mois après ses débuts, il embauche son premier ouvrier.
Il reste 7 ans dans les locaux de la famille Lasnier et recrute jusqu'à 7 ouvriers.

En 1984, il achète le terrain où est actuellement implantée son entreprise à Pierre Savary.
La construction commence en 1985 et il s'installe dans les nouveaux bâtiments en 1986. Il agrandira le site jusqu'à avoir plus d'un hectare et demi en rachetant d'autres terrains autour.

En 1990, Marie-Laure, son ex-épouse, commence à travailler dans l'entreprise.
Jusqu'en 2003, année de leur séparation, l'entreprise s'agrandit. Jack se consacre plus aux clients et Marie-Laure s'investit dans les papiers et le bureau.
Pendant cette période, il embauche une vingtaine d'ouvriers. Il répond à des appels d'offres publics et il investit dans du nouveau matériel.
Même s'il ne travaille plus le bois lui-même, il essaie de rester proche de ses ouvriers et comme la plupart des menuisiers, il n'a plus que 4 doigts à une main.

Fabrice, son fils, rachète l'entreprise en 2010 et Jack laisse sa place de dirigeant mais continue à l'accompagner dans de nombreuses occasions.

L'entreprise compte aujourd'hui 34 ouvriers et employés et est solidement ancrée sur le territoire du Loir-et-Cher et de la commune de Monthou sur Bièvre.

Propos recueillis par S. Hercouët

Mignons de porc flambés

Pour **6 personnes**
Préparation : **20mn**
Cuisson : **50mn**

- 2 filets mignons de porc de 500g chacun
- 800g de mélange de champignons de saison
- 500g de gros raisins blancs
- 4 échalotes
- 3c. à soupe de cognac
- 20cl de fond de veau
- 15cl de crème liquide
- 4 brins de persil
- 20g de beurre
- 2 c. à soupe d'huile
- sel
- poivre.

Colorer la viande de tous les côtés
Dans une cocotte dans l'huile chaude
Ajouter les échalotes hachées, faire revenir 3mn. Saler, poivrer.

Flamber au cognac, gratter les sucs avec une spatule, verser le fond de veau chaud, couvrir et cuire 35mn à feu doux en retournant la viande de temps en temps.
Poêler les champignons 10 à 12mn dans 10g de beurre. Parsemer de persil ciselé, saler et poivrer.
Réserver au chaud et poêler à la place les grains de raisin 3 mn dans le reste de beurre.
Retirer la viande de la cocotte.
Porter le jus de cuisson à ébullition, verser la crème et cuire environ 5 mn pour que la sauce épaississe. Remettre la viande 2 mn et servir avec des girolles et des raisins

Astuces pour bien flamber sans risques vos viandes poissons ou desserts
Verser dans une louche 1/2 verre de cognac, faire chauffer la louche à 50° sur le gaz ou la flamme d'une bougie (pour épater les convives), enflammer avec une allumette longue, et verser uniformément sur votre plat dégagé de la hotte.
Les flammes ne durent que quelques secondes.
Prévoir un couvercle à proximité pour étouffer le feu au cas où !!!!

CÉRÉM ONIE DU 11 NOVEM BRE

Le maire, le conseil municipal, la FNACA et les Anciens Combattants vous invitent à participer à la cérémonie commémorative afin d'honorer les Morts pour la France,

le 11 novembre jour de mémoire.

•

Rassemblement à 11h00 au Monument aux Morts
Place du Souvenir Français

•

Un vin d'honneur servi à la Mairie clôturera la cérémonie.

Comme chaque année le 11 novembre est l'occasion de réunir les ainés autour d'une table. Le maire et le conseil municipal convient les Montholiens de 70 ans et plus inscrits sur les listes électorales*, résidant dans la commune, au traditionnel repas offert par la municipalité.

Les personnes concernées recevront une invitation avec un coupon de réservation à retourner à la mairie .

Pour les personnes de moins de 70 ans: participation financière.

**les personnes non inscrites sur les listes électorales doivent se signaler à la mairie.*

L'école maternelle :

Voilà la vue virtuelle de ce que sera la future école des petits dans l'enceinte de l'école actuelle, face à la Mairie.

Le projet confié à la SEM 3vals-aménagement avance suivant le calendrier défini, les plans sont arrêtés, le permis de construire est déposé, les financements sont définis.

Fin novembre les appels d'offres seront lancés afin de permettre le début des travaux en janvier pour une période de 7 mois.

La réception définitive est prévue le 31 juillet pour assurer une rentrée en septembre 2016.

Ce sujet sera développé plus largement dans le bulletin municipal.

Rue Saint Marc :

Ce projet rendu à la phase de réalisation débutera la dernière semaine d'octobre et durera entre 3 et 4 semaines. Une déviation sera mise en place ponctuellement afin de sécuriser les ouvriers et les riverains.

Le Groupe Eiffage réalisera les travaux pour un montant proche de 58815,90€ HT.

Les travaux consistent en la construction d'un trottoir avec bordures en revêtement calcaire et enrobé et de la réalisation de deux ralentisseurs trapézoïdaux.

Le cheminement des riverains se fera ainsi dans de meilleures conditions de sécurité.

FÊTES ET ANIMATIONS

Les années passent mais ce jour reste particulier par son ambiance de vacances, de soleil, par l'odeur de poudre qui flotte dans l'air, par la musique et l'envie de danser, pour résumer : l'envie de faire la fête!

Plus de 250 repas offerts par la Municipalité ont été servis dans une ambiance bon enfant et sous un ciel clément.

L'apéro ayant aiguisé les appétits, les plateaux repas préparés par la Maison Nivard et arrosés par des vins élaborés avec soin par Christine Louet ont comblé les convives

Les ventres bien remplis et la nuit tombée, la retraite aux flambeaux a pu démarrer de la salle des fêtes jusqu'à l'aire des Fontaines, animée par une foule de lampions dans une ambiance musicale.

La première explosion a fixé tous les regards vers le ciel dans l'attente de la magie du feu d'artifice préparé et tiré par Sylvain Marchand notre artificier communal avec un accompagnement musical années 80

Merci à notre DJ pour l'animation de cette soirée et aux amis chasseurs qui ont assuré la buvette de mains de maitres.

La gazette Montholienne N°2
Directeur de la publication : Michel Darnis
Conception et réalisation : Alain Tafforeau
Les Membres de la commission communication : A. Arcourt, K. Troispoux, S. Hercouet, R. Chicoineau, A. Migeon et B. Sauvage.
Tirage à 350 ex - Crédit photos Mairie de Monthou/Bièvre

UNRPA

Ensemble et solidaires

- Le thé-dansant aura lieu à la salle des fêtes de Monthou, le dimanche 18 octobre 2015
- Pour la marche du mercredi matin : rendez-vous au parking du cimetière à 9 heures
- Les après-midis jeux ont lieu le mardi à 14h : les 6 et 20 octobre, les 3 et 17 novembre et les 1er et 15 décembre

Bibliothèque Michel CLAVIER

La bibliothèque municipale "Michel Clavier" assure ses permanences :

le mercredi de 16h à 18h

le vendredi de 16h30 à 18h30

et le dernier samedi du mois: 26 septembre - 31 octobre- 28 novembre

18

112

181 interventions à la fin septembre
14 sur Monthou- sur -Bièvre
12 secours à personnes et accidents
2 incendies et feux de cheminées

EnergEthic
Le savoir faire Industriel au service du particulier

Jean-Marc Boulanger
Gérant
Tél. : 06 50 87 47 31
Mail : energethic41@gmail.com
Adresse : 16 Rue St Marc
41120 Monthou-sur-Bièvre
Electricité - Neuf - Rénovation - Dépannage

Où se trouve ce pont et quel ruisseau enjambe t'il ?

Utilisez le coupon correspondance de cette gazette pour la réponse à déposer dans la boite à lettres de la Mairie.

Le gagnant sera tiré au sort parmi ceux ayant donné les bonnes réponses après la parution de cette gazette N°3 fin 2015.

Nous avons reçu beaucoup de bonnes réponses pour le quiz

Coupon correspondance *Nom et prénom, adresses mail ou postale (facultatifs sauf quiz)*

Vos idées, réponses, suggestions